

Prise en charge des enfants de la rue à Pointe-Noire

Congo Terminal apporte, de nouveau, son soutien au Samu social

Dans le cadre d'une convention sur trois ans, la société Congo Terminal a décidé de soutenir, de nouveau, le Samu social qui s'occupe des enfants de la rue, à Pointe-Noire. Le texte y afférent a été signé, le 8 Avril 2015, par M. Michel Antonelli, le Directeur Général de Congo Terminal, et Mme Laurienne Dubost, du Samu social, avec à leurs côtés MM. Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, et Jean-Jacques Moi-Bayonne, deuxième secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.

Cela fait quelques années déjà que Congo Terminal est impliqué dans un certain nombre d'actions sociales et sociétales au Congo, notamment à travers le Samu social. Avec lequel il avait, déjà, signé une convention, en 2013, sur un an, pour l'aider à faire face à ses besoins et accomplir, avec succès, cette mission de récupération et de réinsertion des enfants de la rue. Cette année encore, Congo Terminal s'est engagé à aider le Samu social, cette fois-ci, à moyen terme.

En effet, le Groupe Bolloré, en général, et Congo Terminal, en particulier, qui a une forte présence économique au Congo, considère qu'il a un certain nombre d'obligations morales et sociétales pour soutenir la résolution de certains problèmes que

la population de Pointe-Noire rencontre. Parmi lesquels celui des enfants de la rue.

Le phénomène devenant de plus en plus important à



Signature de la convention avec en arrière plan, Moi Bayonne et le consul Jean-Luc Delvert.

Pointe-Noire, la Direction de Congo Terminal a décidé de s'y intéresser davantage, en aidant, encore une fois, le Samu Social, à travers une



De g. à d.: Laurienne Duboste, Jean-Jacques Moi-Bayonne, Jean Luc Delvert et Michel Antonelli.

convention sur trois ans. «On ne peut pas être sur tous les fronts, mais le problème des enfants de la rue est vraiment crucial. Il y en



Laurienne Dubost et Michel Antonelli échangeant les parapheurs.

a de plus en plus et on ne peut pas rester sans rien faire. Il nous a, donc, paru important de soutenir, financièrement, le Samu Social et

aussi par des actions de promotion. C'est donc pour cette raison que nous avons décidé de les soutenir», à dit M. Michel Antonelli.

Le montant de cette subvention n'a pas été rendu public sur place. Mais on sait qu'il est assez substantiel et devrait permettre au Samu Social d'exécuter, convenablement, son programme. Mme Laurienne Dubost l'a reconnu, en ces termes: «Cette convention sur trois ans va nous permettre de

projeter et programmer nos actions à plus ou moins long terme au bénéfice de ses enfants. Nous allons pouvoir assurer nos activi-

tés de prise en charge aussi bien dans la rue que dans notre centre d'hébergement d'urgence.... C'est d'autant plus important, aujourd'hui, qu'on se rend compte que le phénomène est en augmentation. On croise, de plus en plus, des enfants en rue», a-t-elle affirmé.

L'engagement durable de Congo Terminal aux côtés du Samu social a été salué par le Consul de France à Pointe-Noire, qui a rendu hommage à M. Michel Antonelli, à toute son équipe et au Samu Social. «Je sais que les entreprises françaises installées ici à Pointe-Noire sont impliquées dans le tissu social. Elles réalisent le contexte dans lequel elles vivent et qu'elles font en sorte pour améliorer les choses, comme ils le peuvent», a dit, en substance, le diplomate français. Qui a aussi salué l'implication personnelle du Député-maire de la ville de Pointe-Noire, M. Roland Bouiti-Viaudio, dans les actions que mène le Samu Social.

Le représentant du Maire, M. Jean-Jacques Moi-Bayonne, a longuement remercié le Samu social et surtout la société Congo Terminal, pour cet acte d'intérêt public.

Paul TCHOMVO